

✿ MAIRIE D'USSY SUR MARNE ✿

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE
ARRONDISSEMENT DE MEAUX
CANTON DE LA FERTE-SOUS-JOUARRE

ARRETE DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT du 07 OCTOBRE 2025 n° 2025/55

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le Code de la Route,

Vu la demande de travaux présentée par l'entreprise TERCA (Madame COUTINHO Maria) - 3-5 rue Lavoisier - 77400 LAGNY SUR MARNE.

Considérant qu'il y a lieu dans un but de sécurité publique de réglementer la circulation et le stationnement des véhicules, rue du Clos Maillard 77260 USSY SUR MARNE, à l'occasion des travaux de création de branchements électriques sur trottoir, pour le compte d'ENEDIS (Monsieur Benoît SOCARD) 10 rue de la Mare Neuve - 91080 COURCOURONNES, au 3 rue du Clos Maillard, Pavillon A et B - 77260 USSY SUR MARNE,

Le Maire de la commune d'Ussy sur Marne

ARRETE

Article 1 : Interdiction de stationner sur l'emprise des travaux, au 3 rue du Clos Maillard 77260 USSY SUR MARNE, avec protection par panneaux de chantier, posés par l'entreprise TERCA, à partir du 27 octobre 2025 et pour une durée de 25 jours.

Article 2 : Trois emplacements de stationnement seront réservés pour les engins près de la zone de travaux.

Article 3 : La signalisation et l'information préalable auprès des riverains des contraintes de circulation et de stationnement liées aux travaux seront à la charge du pétitionnaire.

Article 4 : Ampliation de cet arrêté sera transmise :

- au pétitionnaire,
- à Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de la Ferté-sous-Jouarre,
- à l'Agence Routière Départementale de CHAILLY EN BRIE.


LE MAIRE
PIERRE HORDE